

duces tecum. Le président ajoute que George W. Cryaler, sous-officier rapporteur de Russell, Moïse Roy, et James MacCullbuck, employés aux bureaux d'élections de Lotbinière, l'informent qu'ils n'ont pas eu les moyens de se rendre à l'ordre de la Chambre.

La Chambre—procède à l'interrogatoire de John Cameron, du comté de Russell.

Le témoin—était l'an dernier, percepteur du township de Cambridge dans le comté de Russell, et aux dernières élections de ce comté, il représentait dans son township M. Loux, un des candidats.

M. O'Farrell—s'oppose à ce qu'on demande au témoin si on ne l'a pas empêché de voter, disant que ce fait n'a rien de commun avec les irrégularités qui se trouvent, dit-on, dans les registres des élections, et que s'il est permis de s'écarter ainsi de la question pendante, il prouvera à son tour, lorsque l'affaire de l'élection de Lotbinière sera appelée, que des prêtres ont prêché en chaire contre lui.

Le témoin—affirme que Casselman, l'agent de M. Fellowes, l'a empêché de voter et l'a chassé du bureau électoral sous prétexte qu'il n'avait pas l'autorisation de représenter M. Loux, signée par celui-ci. Le premier jour, on enregistra 31 votes et le second jour, 15, jusqu'à 4½ heures du soir, moment où le témoin se retira, parce qu'on lui dit que tout était terminé. Ce canton, d'après les rôles, ne renferme que 80 familles. Lorsque le témoin fut chassé du bureau, il y avait deux ou trois Yankees. (M. Dunbar Ross s'oppose à ce qu'on donne ce nom aux Américains, comme constituant une insulte pour nos voisins.) Le témoin ne doute point que les noms enregistrés comme appartenant aux villes d'Albany, de Rome et de Troy, ne représentent nullement des électeurs légaux. Selon lui, ce seraient les Yankees présents qui auraient fourni ces noms. Quant à lui, il a prêté serment avant de voter; mais il est vrai que la terre qu'il possède, bien qu'à lui, est au nom de son père.

James Keays—était officier-rapporteur du comté de Russell pendant les dernières élections. Il déclare qu'il n'a pas envoyé à son lieutenant dans le canton de Cambridge le registre qu'on lui a rapporté ensuite rempli de noms. M. Fellowes a eu 14 voix de majorité dans tout le comté et 385 dans le seul canton de Cambridge. Le témoin ne croit pas qu'il y ait autant de personnes vivantes dans ce canton. Il était grand partisan de M. Fellowes et il avoue que la veille du second jour de la votation (un dimanche,) lorsque les amis de M. Loux lui dirent qu'ils étaient vainqueurs, il répondit qu'il aurait bien donné 200 louis pour qu'il en fût autrement. M. Fellowes était chez le témoin le second jour de la votation et y coucha.

La Chambre a consacré toute cette séance à cet interrogatoire—soit déjà 500 louis environ.

Annonces.

HOTEL AMERICAIN.

WALKER & PATTERSON, Propriétaires.—(Situé au coin des rues Yonge et Front, à Toronto, H. C.) Les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Américain,—A. B. Walker et R. W. Patterson,—font savoir à leur amis, aux nombreux patrons de l'AMERICAN-HOUSE et au public en général, qu'ils ne négligeront rien pour maintenir leur établissement à la hauteur où il a été jusqu'à présent et où il est arrivé, grâce à la supériorité de sa table, aux soins attentifs donnés aux voyageurs, à la promptitude et à la régularité du service, au prix raisonnable de la pension et à l'heureuse situation de l'hôtel, en face de la partie la plus animée de la baie, au pied de la rue la plus fréquentée de la ville, à quelques pas de la rue royale, tout près de la Poste ainsi que de la Bourse, et dans un voisinage suffisant du Palais du Parlement.

Toronto, 16 mars, 1858.

juo 15

HOTEL RUSSELL, A TORONTO.

LE SOUSIGNÉ, reconnaissant du très-grand encouragement qu'il a reçu pendant quatre ans, désire faire savoir à ses amis et au public en général, qu'il continue de diriger cet HOTEL D'UN SI GRANDE REPUTATION et qu'il sera toujours heureux d'obtenir, comme par le passé, la vogue dont cet établissement n'a pas cessé de jouir.

21 juo.

A. RUSSELL.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'EDUCATION A MONTREAL ET CHEZ LES

Principaux Libraires de Montreal et de Quebec

ET

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET LE

Journal of Education DE 1857

Les deux journaux reliés en un volume, avec un élégant couvert en toile \$2 00

Chaque journal séparé, avec couvert en toile..... 1 30

Chaque journal séparé, cartonné..... 1 12½

On trouvera ces recueils très-propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Écoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'École et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une DÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation, à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, Écuyer, Agent du Département à Québec.

Les personnes qui se proposent d'en acheter, feront bien d'envoyer leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en mains qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

M. PAUL SMITH est nommé agent des deux journaux à TORONTO, où il demeure, 90 ADELAIDE STREET WEST. Il a en mains un certain nombre d'exemplaires cartonnés du premier volume, que l'on peut obtenir aux prix ci-dessus indiqués, en s'adressant à lui. Les membres de la législature [qui sont visiteurs des écoles EX OFFICIO] sont respectueusement informés qu'en achetant six exemplaires pour donner en prix dans leurs visites, ils obtiendront la même déduction que les Commissaires.

Toronto, 5 avril, 1858.

21 3f

L'HEROINE DE CHATEAUGUAY, PAR H. E. CHEVALIER, rédacteur du PAYS. Cet ouvrage, attendu avec tant d'impatience, doit être mis en vente samedi. Prix du volume, trente sous. Cinq copies pour une piastre. S'adresser à M. J. Lovell, éditeur, ou à M. H. E. Chevalier, au bureau du PAYS. À la place d'argent on peut envoyer pour quelques copies des timbres de poste.

Montréal, 8 avril, 1858.

23 3f

MME. VEUVE L. J. GAUTHIER, (au coin des rues Dorchester et St. Laurent, à Montréal,) informe ses amis et le public en général qu'elle est prête à faire toutes réparations de voiture, et qu'elle a et aura constamment en mains, comme par le passé, un des plus beaux et des plus riches assortiments de Voitures d'Été de Montréal,—le tout, aux prix les plus réduits.

Les affaires seront faites comme ci-devant par M. G. N. Gauthier.

Mme. Gauthier vendrait tout son assortiment de voitures, y compris les dépendances de l'établissement, à des conditions très-libérales.

Montréal, 8 avril, 1858.

23 l. v. juo



BUREAU DE L'AGRICULTURE ET DES STATISTIQUES.

6 mars, 1858.

TOUTES LES LETTRES D'AFFAIRES ENVOYÉES À CE DÉPARTEMENT devront être adressées simplement au MINISTRE DE L'AGRICULTURE. Lorsqu'elles sont adressées au nom de l'Hon. P. M. Vankoughnet, comme c'est presque toujours le cas, il est impossible de savoir, avant de les ouvrir, si elles traitent d'affaires administratives ou particulières.

WILLIAM HUTTON,

Secrétaire.

Toronto.

21 3f

Le *Journal des Débats* paraît à trois heures de l'après-midi, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et du lundi.

Le prix de l'abonnement est d'une piastre les quarante premiers numéros. À Montréal, à Sorel, à Trois-Rivières et à Québec, on peut s'abonner à la semaine, en payant quinze sous après la réception de cinq numéros.

M. VIDAL, propriétaire et rédacteur-en-chef.